

42-Je découvre des méthodes alternatives pour soigner mon troupeau laitier et allaitant



Durée

3.5 Jour(s)

Date(s) et horaires

Lieu de formation

Constitution de groupe
par secteur

Participation

Ayant-droit VIVEA : 0,00 €

Autre public : 200€/jr €

Caution

200.0€ , validant votre
inscription et restituée à l'issue
de la formation (voir conditions
générales)

Responsable de stage

Intervenant(s)

Claudine Fouquet, Vétérinaire
spécialisée médecines alternatives

Contact

Florence Berlier
+33 (0)4 77 91 43 70

Points forts :

Du sur-mesure : formation à la carte !
Pour soigner autrement vos animaux et sortir du cadre
conventionnel

Objectifs pédagogiques :

- Utiliser moins d'antibiotiques.
- Développer un autre regard sur l'animal.
- Connaître les fondamentaux des principales médecines alternatives (phytothérapie, homéopathie) et s'approprier les bases.
- Appliquer les méthodes préventives sur les principales pathologies et problèmes d'élevage rencontrés : rechercher les remèdes appropriés et savoir les utiliser.

Public :

Cette formation s'adresse aux éleveurs laitiers et allaitants du département de la Loire, qualifié de "débutant" à la recherche de nouvelles pratiques de soins alliant autonomie, bien-être animal et meilleure image de leurs produits par les consommateurs.

Contenu :

- * Remplacer les antibiotiques par des méthodes alternatives : intérêt économique.
- * Le lien entre santé et environnement du troupeau : alimentation, physiologie, logement..
- * La Phytothérapie et l'homéopathie : les grands principes.
- * Au choix : Les méthodes de traitement alternatifs :
 - pathologies néonatales (module1)
 - problèmes de vèlages (module2)
 - problèmes post-vèlages (module3)
 - pathologies liées à la reproduction (module4)

Moyens et méthodes pédagogiques :

Apports de l'intervenant, échanges de pratiques.
Études de cas concrets.
Visites d'élevage.
Observation d'animaux et mise en pratique.

Date limite d'inscription :

Une attestation de fin de formation vous sera adressée à l'issue de la formation.

Pour ses formations, la Chambre d'agriculture reçoit le soutien

